



Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires SRADDET

ATELIERS TERRITORIAUX Espace azuréen

20 mars 2018

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORDRE DU JOUR



Accueil

Muriel DI BARI Conseillère régionale, élue du CANNET

Introduction

Roger DIDIER, Conseiller régional, Vice-Président à l'aménagement du territoire

Temps 1 – Présentation de la stratégie régionale

Alix ROCHE, Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et Transversalité

Temps 2 – Contribution de l'espace azuréen aux objectifs régionaux à partir des enjeux spécifiques

Laurent PINON, Cécile MEZGER, Sylvie LARTIGUE, Agences d'urbanisme

Temps 3 : Vers une priorisation des objectifs et une déclinaison territoriale des règles du SRADDET

Alix ROCHE, Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et Transversalité



Introduction

Roger DIDIER,

Conseiller régional, Vice-Président à l'aménagement du territoire

Démarche d'élaboration du SRADDET: point d'avancement

volet 1 : CO-CONSTRUCTION DES OBJECTIFS – janvier à juillet 2017

Appel à contributions

Forum Prospective

Forum Attractivité et qualité de vie

Forum Maillage régional équilibré

Forum Egalité et diversité des territoires

Atelier - Intégration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Atelier – Intégration du Schéma Régional Climat Air Energie



Juillet 2017, présentation des lignes directrices et objectifs en Comité partenarial

volet 2 : RAPPORT D'OBJECTIFS ET STRATEGIE SPATIALE - juillet 2017 à février 2018

Concertation du public sur une Version 1 du rapport

Prise en compte :

- de la concertation du public,
- des contributions des PPA,
- de l'avis technique de l'Etat,
- de l'évaluation environnementale

Travail interne avec les services de la Région pour nouvelle version du rapport d'objectifs

4 Ateliers sur l'armature régionale



Février 2018: Présentation du rapport d'objectifs V3 et du projet spatial régional en Comité partenarial

volet 3 : TERRITORIALISATION DU SRADDET ET ELABORATION DES REGLES – juillet 2017 à juin 2018

1^{ère} saisine des PPA sur les règles

13 Ateliers exploratoires sur l'élaboration des règles

Travail interne

Nouvelle saisine à venir sur la base de propositions de règles – mars 2018

Ateliers sur la traduction territoriale de la stratégie régionale et les enjeux territoriaux spécifiques



Vers la finalisation du SRADDET: V4 du rapport d'objectifs et projet de fascicule des règles pour un arrêt du projet en juin.⁴



Temps 1 – Présentation de la stratégie régionale

Alix ROCHE,

Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et
Transversalité

Enjeux transversaux

Enjeu 1 : Concilier attractivités économique et résidentielle du territoire

Enjeu 2 : Améliorer la vie quotidienne en préservant les ressources et en réduisant la vulnérabilité

Enjeu 3 : Conjuguer l'opportunité de la métropolisation avec l'exigence d'un développement équilibré des territoires

Éléments de rupture

CHANGER LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Pour une région attractive tant pour les entreprises que pour ses habitants

ROMPRE AVEC LES LOGIQUES DE CONSOMMATION EXTENSIVE DES RESSOURCES NATURELLES

- Pour une région résiliente

ATTÉNUER LES LOGIQUES DE CONCURRENCE TERRITORIALE

- Pour une région solidaire

Lignes directrices

Ligne directrice 1 :
Renforcer et pérenniser l'attractivité du territoire régional

Ligne directrice 2 :
Maîtriser la consommation d'espace et renforcer les centralités et leur mise en réseau

Ligne directrice 3 :
Conjuguer égalité et diversité pour des territoires solidaires et accueillants

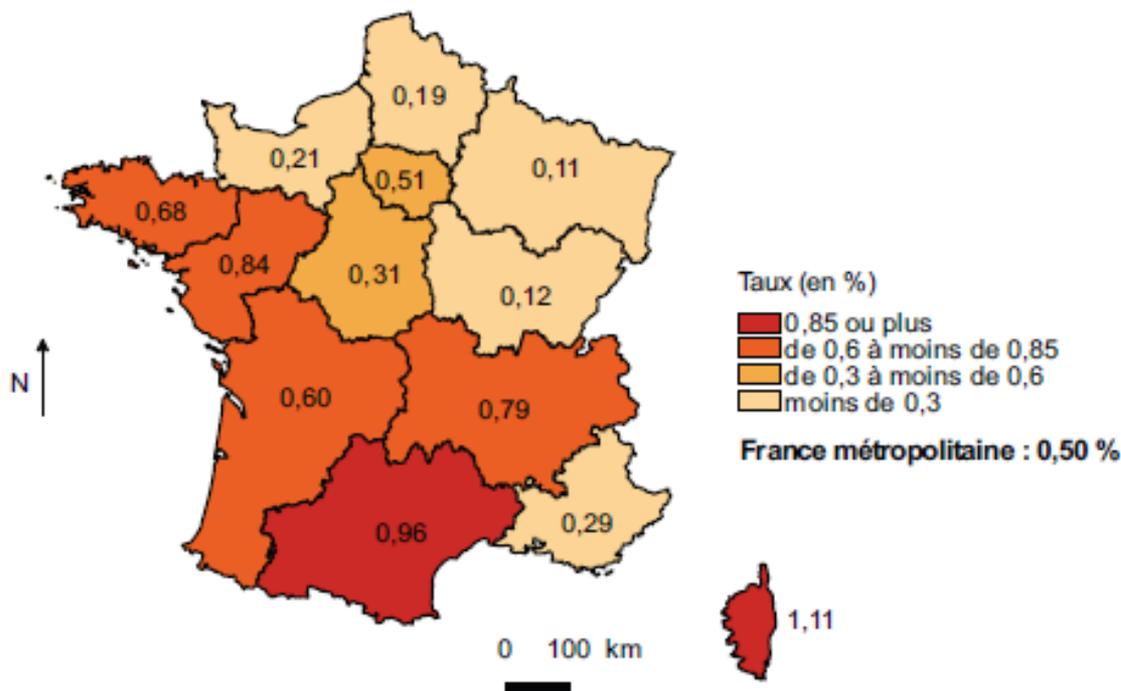
TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire une ambition démographique régionale

- *Des évolutions récentes qui interpellent : la démographie régionale en berne à partir de 2008, affiche un taux moyen très inférieur à celui des régions voisines*

2 Faible croissance démographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2008 et 2013 par région de France métropolitaine

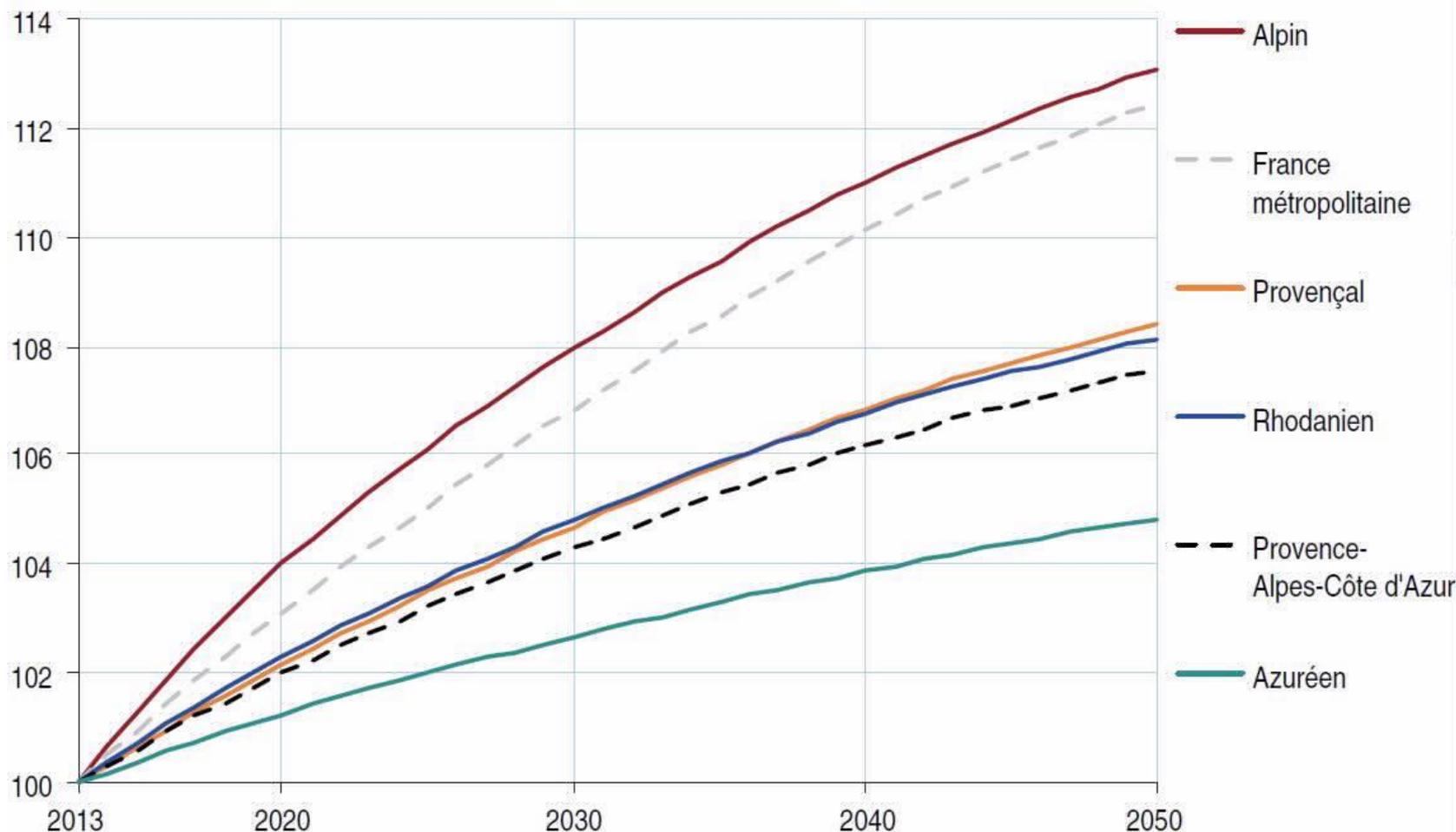


Note : périmètre des nouvelles régions au 1^{er} janvier 2016.
Source : Insee, Recensements de la population 2008-2013

TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire une ambition démographique régionale

- *Tout comme les projections démographiques de l'INSEE à horizon 2030 et 2050, dont le scénario central projette un taux de croissance démographique moyen de 0,2% en PACA contre 0,4% au niveau national*



TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire une ambition démographique régionale

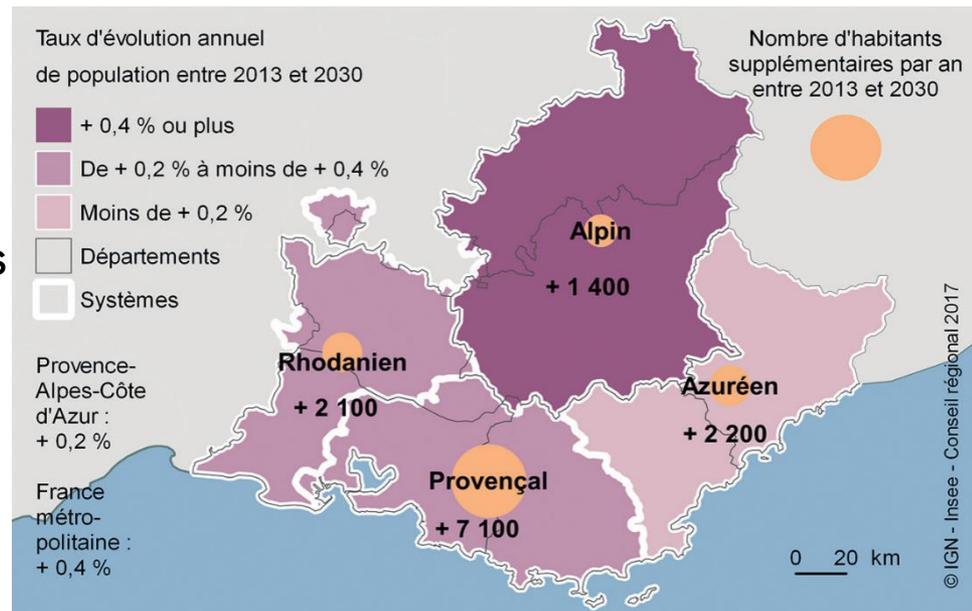
A l'échelle infra-régionale, ces projections démographiques du scénario central mettent en évidence des dynamiques et des ressorts différenciés

Exemple :

- Taux de croissance supérieur à 0,4% dans l'espace alpin
- Taux de croissance inférieur à 0,2 dans l'espace azuréen

Ces taux de croissance sont portés :

- essentiellement par le solde naturel dans l'espace rhodanien et provençal
- essentiellement par le solde migratoire dans l'espace azuréen et alpin



Croissance essentiellement portée par le **solde naturel** jusqu'en 2030
Voire uniquement par SN dans espace provençal

Espace rhodanien : +0,3%/an
Même gain de population qu'espace azuréen bien que deux fois moins peuplé

Espace provençal : +0,3%/an
Plus fort gain de population en volume et limitation du vieillissement/autres espaces

Croissance uniquement portée par **les migrations** jusqu'en 2030
Solde naturel négatif

Espace azuréen : +0,2%/an
Baisse particulièrement importante de la classe d'âge active et très fort vieillissement

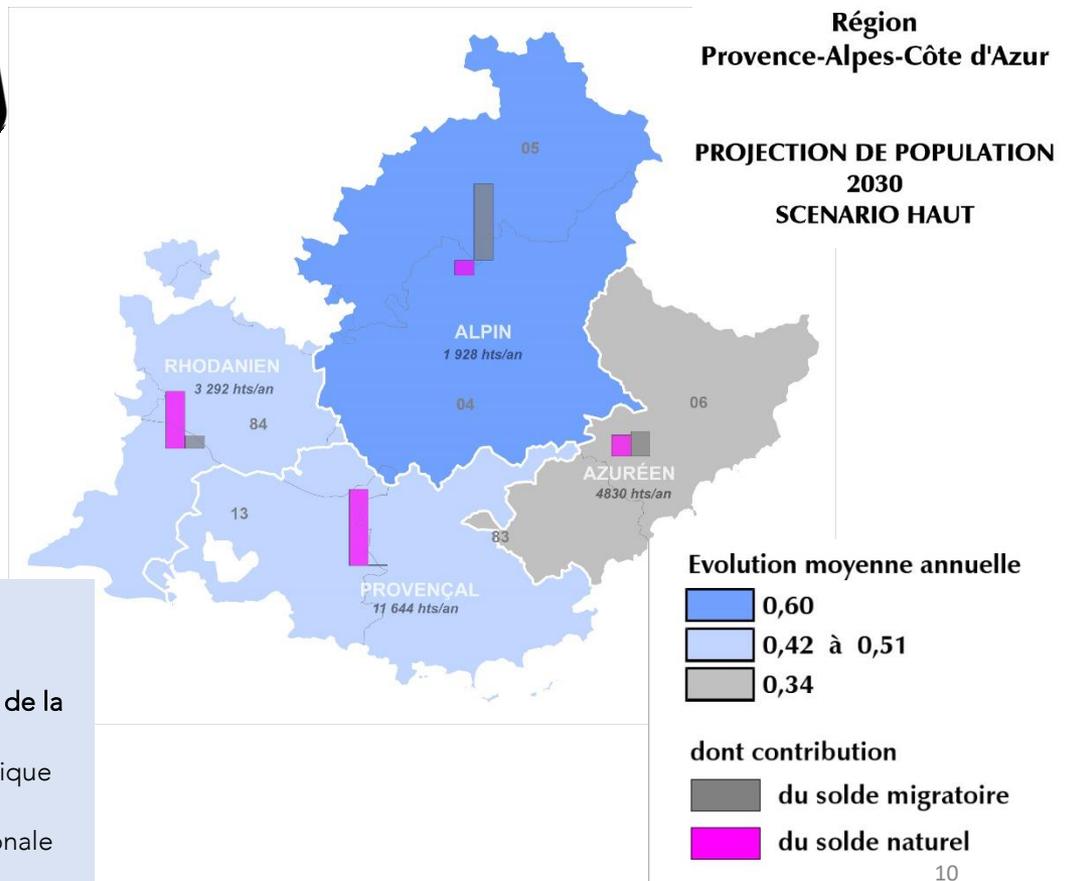
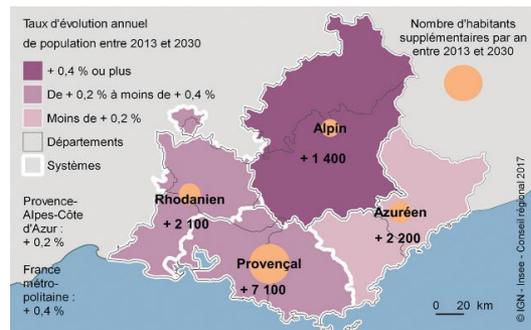
Espace alpin : +0,5%/an
Augmentation trois fois plus rapide que l'espace azuréen et forte attractivité migratoire

TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire une ambition démographique régionale

Le scénario central de l'INSEE traduit un prolongement de tendance, qui ne permet pas d'accompagner l'ambition régionale en matière de développement économique (SRDEII).

Avec un taux de croissance de + 0,4%, le scénario haut semble plus proche de l'ambition régionale en matière de redynamisation économique et démographique du territoire



Du scénario central au scénario haut:

+ 21 700 habitants/an dans le scénario haut

Plus d'habitants par an dans tous les espaces mais un rééquilibrage de la part contributrice respective :

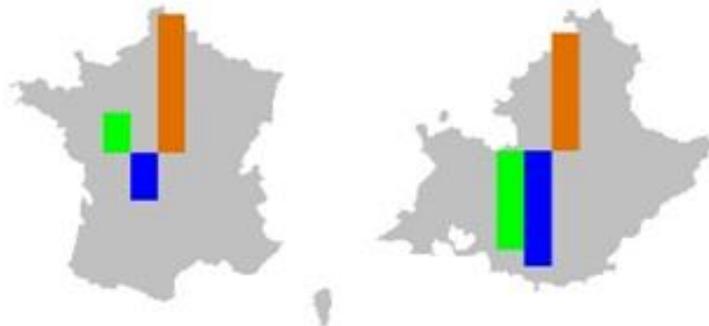
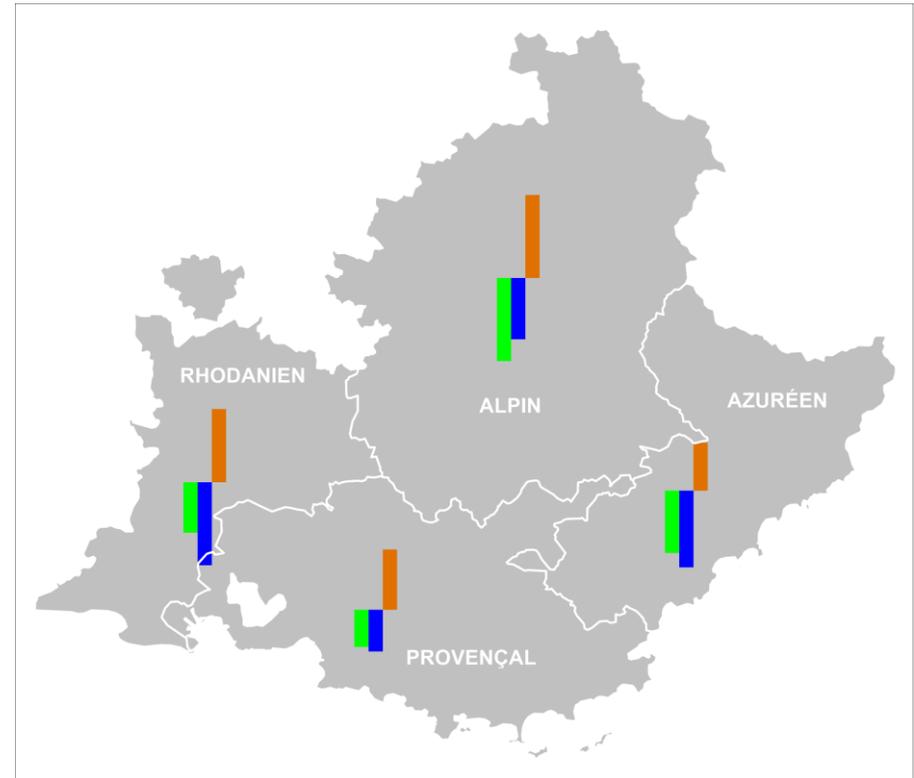
- **Espaces provençal et azuréen** : 76% de la croissance démographique (contre 72% dans scénario tendanciel)
- **Espace rhodanien** : même part contributrice à la croissance régionale autour de 15%
- **Espace alpin** : baisse de la part contributrice à la croissance régionale, de 11% à 8%

TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

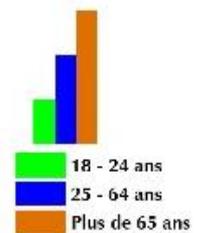
Construire la stratégie démographique régionale

Ce scénario haut construit selon une lecture plus favorable des variables (espérance de vie, fécondité, ...) démontre cependant que le vieillissement demeure un phénomène majeur, y compris dans le scénario haut.

- Diminution généralisée de toutes les classes d'âges inférieures à 65 ans en PACA,
- Si le vieillissement est marqué en région comme en France, la diminution de la part relative des jeunes y est bien plus forte



Evolution moyenne annuel sur la période 2013 -2030





Pour le SRADDET il y a donc un triple enjeu :

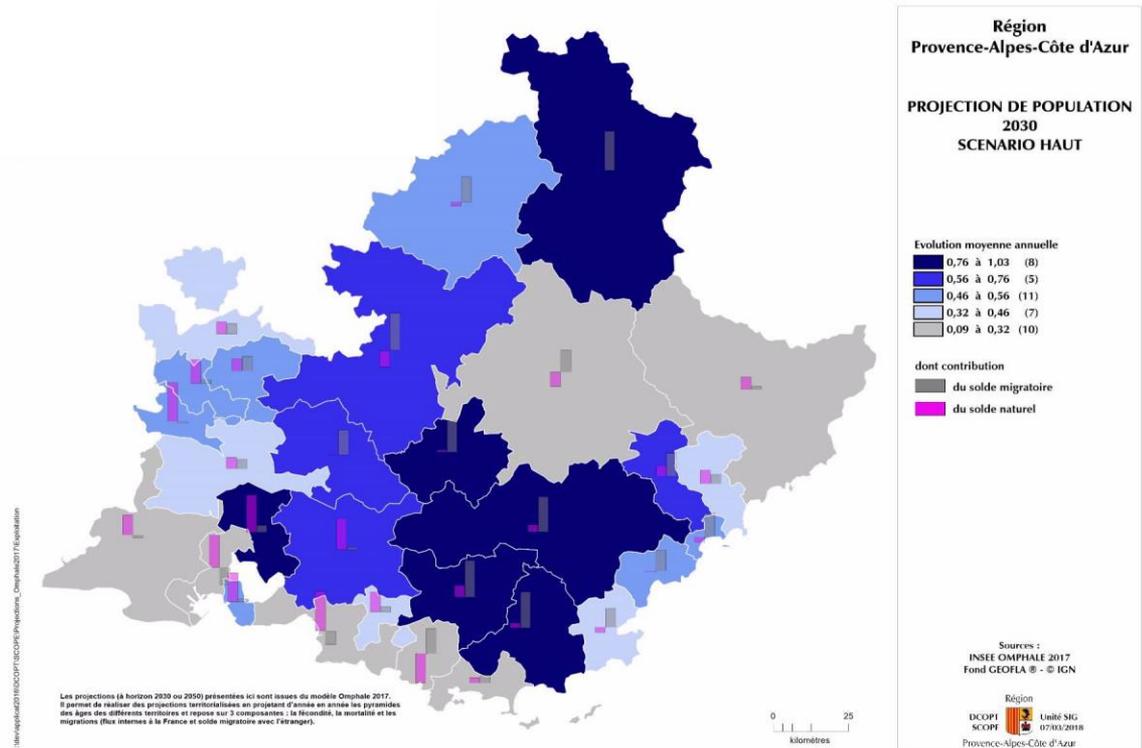
- Enjeu d'anticipation du phénomène de **vieillesse** de la population et de ses besoins
- Enjeu de l'équilibre du peuplement régional et notamment du **maintien / croissance d'une population active** en capacité de porter les objectifs de développement affichés dans le SRDEII
- Enjeu de la modulation territoriale au niveau des objectifs de croissance, de stratégies différenciées entre :
 - Les stratégies d'attractivités migratoires externe ciblées
 - Les stratégies de maîtrise des migrations infra-régionales et de confortement des centralités (maîtriser la périurbanisation)
 - Les stratégies d'accompagnement ciblées par public (jeunes, étudiants, population active, personnes âgées...)

TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire la stratégie démographique régionale

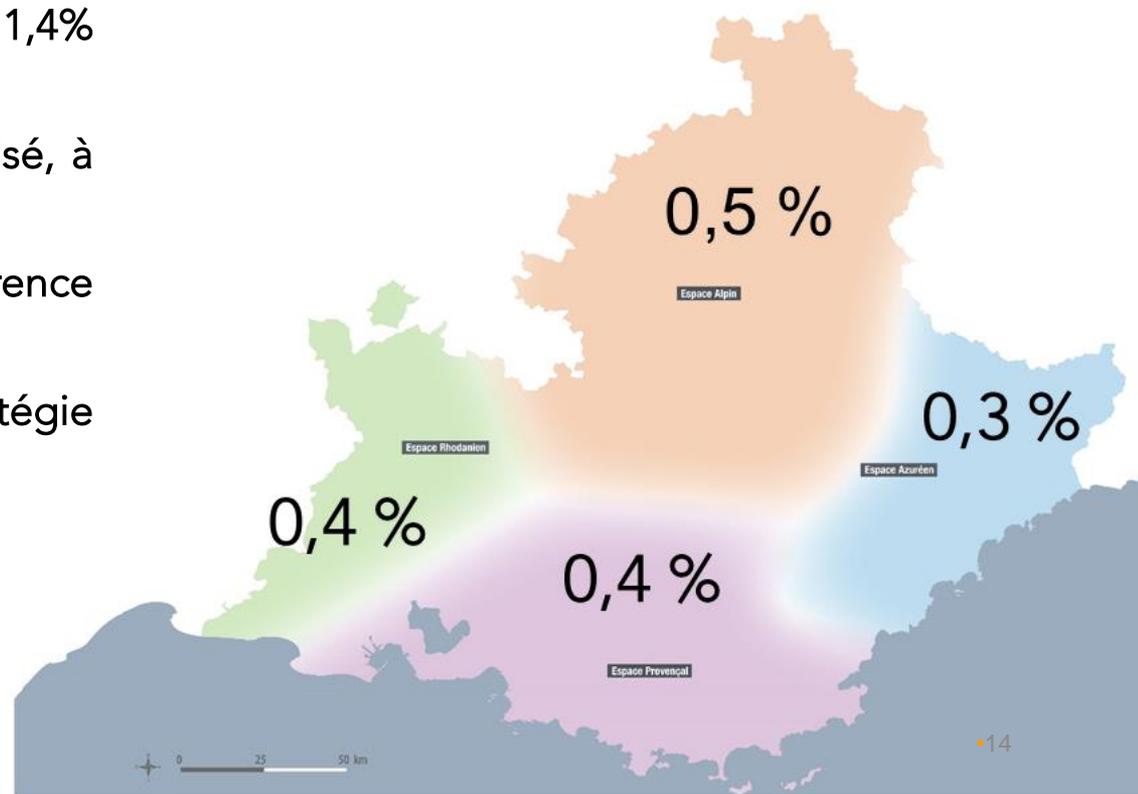
Avec un taux de croissance de + 0,4%, le scénario haut semble plus proche de l'ambition régionale en matière de redynamisation économique et démographique du territoire; cependant dans sa traduction territoriale, il va à l'encontre des objectifs du SRADDET

- Scénario haut INSEE : + 21 700 habitants / an
- Un scénario haut qui correspond à l'ambition régionale « en volume »,
- Mais la traduction spatiale du prolongement de tendance est incompatible avec la stratégie urbaine du SRADDET, qui cible le confortement des centralités et la limitation de l'étalement urbain



Il est donc proposé de définir une ambition démographique régionale:

- Atteindre collectivement un taux moyen d'accroissement démographique de 0,4%, soit au moins la moyenne nationale
- axée prioritairement sur la population active à l'horizon 2050
- Couplée à une hausse de 2.3 % du taux d'activité par rapport au taux actuel d'ici 2030. Celui-ci passerait de 71,4% actuellement à 73,7% en 2030
- Dont l'impact territorial serait maîtrisé, à travers une stratégie correctrice :
 - modulée selon des taux de référence différenciés pour les 4 espaces
 - et la prise en compte de la stratégie urbaine régionale



TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Stratégie urbaine régionale

AFFIRMER LA STRATÉGIE URBAINE RÉGIONALE - PROJET

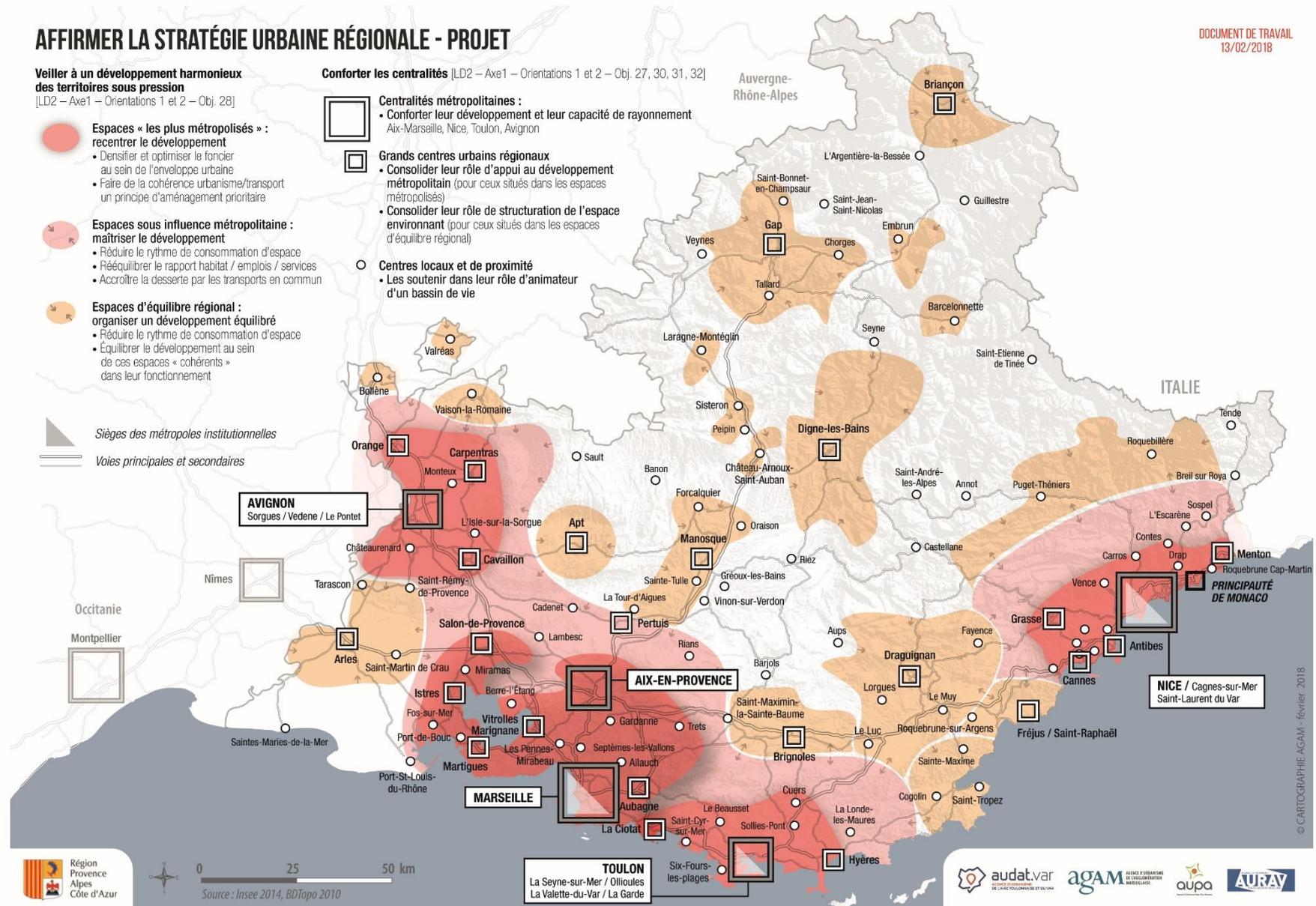
Veiller à un développement harmonieux des territoires sous pression
[LD2 – Axe1 – Orientations 1 et 2 – Obj. 28]

-  **Espaces « les plus métropolisés » : recentrer le développement**
 - Densifier et optimiser le foncier au sein de l'enveloppe urbaine
 - Faire de la cohérence urbanisme/transport un principe d'aménagement prioritaire
-  **Espaces sous influence métropolitaine : maîtriser le développement**
 - Réduire le rythme de consommation d'espace
 - Rééquilibrer le rapport habitat / emplois / services
 - Accroître la desserte par les transports en commun
-  **Espaces d'équilibre régional : organiser un développement équilibré**
 - Réduire le rythme de consommation d'espace
 - Équilibrer le développement au sein de ces espaces « cohérents » dans leur fonctionnement

Conforter les centralités [LD2 – Axe1 – Orientations 1 et 2 – Obj. 27, 30, 31, 32]

-  **Centralités métropolitaines :**
 - Conforter leur développement et leur capacité de rayonnement
Aix-Marseille, Nice, Toulon, Avignon
-  **Grands centres urbains régionaux**
 - Consolider leur rôle d'appui au développement métropolitain (pour ceux situés dans les espaces métropolisés)
 - Consolider leur rôle de structuration de l'espace environnant (pour ceux situés dans les espaces d'équilibre régional)
-  **Centres locaux et de proximité**
 - Les soutenir dans leur rôle d'animateur d'un bassin de vie

 *Sièges des métropoles institutionnelles*
 *Voies principales et secondaires*



TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

DOCUMENT DE TRAVAIL
13/03/2018

RÉINVESTIR LES CENTRES ET LES ESPACES URBAINS À FORTS ENJEUX DE RENOUVELLEMENT

Replacer tous les centres-villes et les centres-bourgs de la région au cœur des politiques publiques par des stratégies intégrées
[LD2 – Axe 1 – Obj. 34, 35]

Centralités métropolitaines, grands centres urbains régionaux et centres locaux et de proximité

Retrouver la vitalité commerciale et faire revenir l'activité économique :
- Réguler le commerce en périphérie, « manager » le commerce en centre-ville
- Développer de nouveaux espaces urbains : tiers-lieux innovants, coworking

Innovier et expérimenter pour « refaire la ville sur la ville » :
- Restaurer / reconvertir le bâti et le patrimoine ancien
- Rénover les copropriétés dégradées, lutter contre l'habitat indigne

Augmenter le plaisir à vivre et à venir en cœur de ville :
- Inciter au retour des salariés : renouveler l'offre de logements et l'adapter aux familles, faciliter l'accès à la propriété
- Implanter prioritairement les services publics et les équipements numériques
- Requalifier les espaces publics centraux, « apaiser » la mobilité, faciliter la logistique du dernier kilomètre
- Proposer des solutions « smart » (stationnement, éclairage, mobilités, co-voiturage et véhicules autonomes, civic tech...).

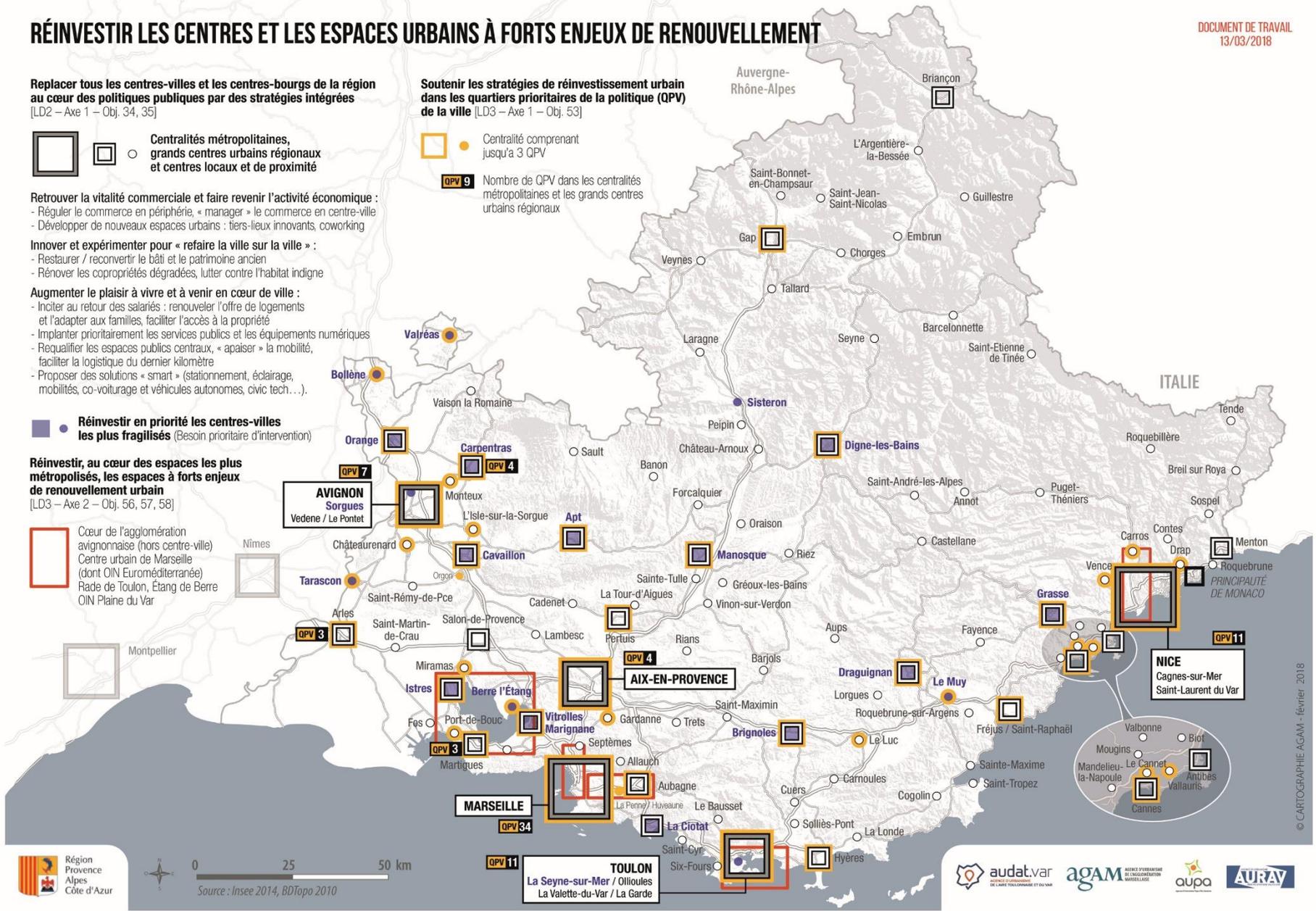
Réinvestir en priorité les centres-villes les plus fragilisés (Besoin prioritaire d'intervention)

Réinvestir, au cœur des espaces les plus métropolisés, les espaces à forts enjeux de renouvellement urbain
[LD3 – Axe 2 – Obj. 56, 57, 58]

Cœur de l'agglomération avignonnaise (hors centre-ville)
Centre urbain de Marseille (dont OIN Euroméditerranée)
Rade de Toulon, Étang de Berre
OIN Plaine du Var

Soutenir les stratégies de réinvestissement urbain dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de la ville [LD3 – Axe 1 – Obj. 53]

Centralité comprenant jusqu'à 3 QPV
QPV 9 Nombre de QPV dans les centralités métropolitaines et les grands centres urbains régionaux



0 25 50 km
Source : Insee 2014, BDTopo 2010

TOULON
La Seyne-sur-Mer / Ollioules
La Valette-du-Var / La Garde



© CARTOGRAPHIE AGAM - février 2018

TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

DOCUMENT DE TRAVAIL
20/02/2018

METTRE EN RESEAU LES CENTRALITES • COOPERATIONS ET RECIPROCITES AU SEIN ET ENTRE ESPACES REGIONAUX

[LD2 - Axe1 - Obj. 29]



► **Coopérations d'intérêt supra-régional entre centralités métropolitaines**, assurant des fonctions internationales, inscrites dans les réseaux interrégionaux et européens (cf. encart)

► **Coopérations d'intérêt régional / Développer les liens et complémentarités :**



Entre les centralités métropolitaines et les grands centres urbains régionaux
Développer l'offre de transports en commun « express »
Renforcer l'accessibilité aux équipements et services métropolitains structurants
Renforcer les coopérations économiques, scientifiques et universitaires



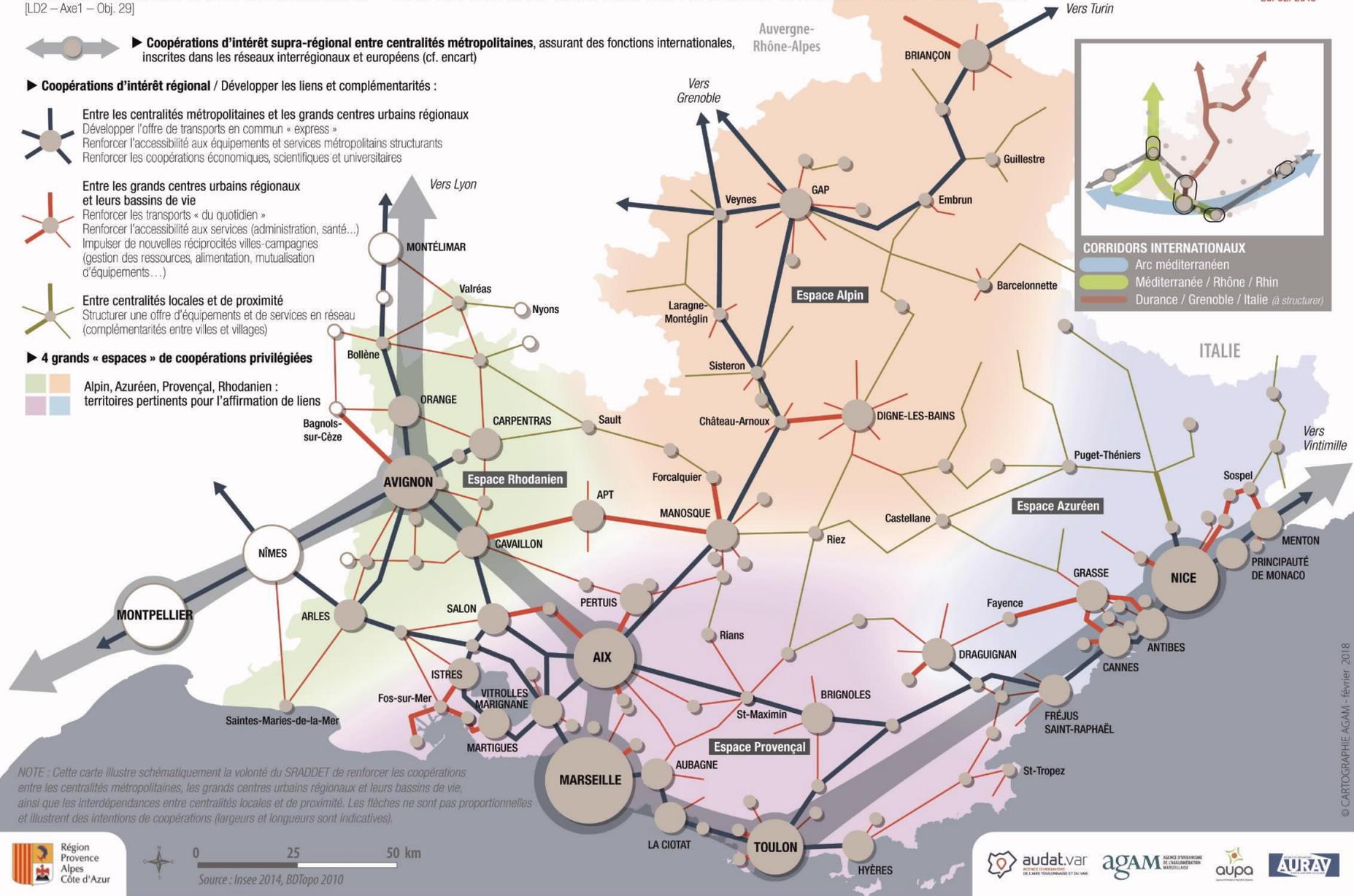
Entre les grands centres urbains régionaux et leurs bassins de vie
Renforcer les transports « du quotidien »
Renforcer l'accessibilité aux services (administration, santé...)
Impulser de nouvelles réciprocity villes-campagnes (gestion des ressources, alimentation, mutualisation d'équipements...)



Entre centralités locales et de proximité
Structurer une offre d'équipements et de services en réseau (complémentarités entre villes et villages)

► **4 grands « espaces » de coopérations privilégiées**

Alpin, Azuréen, Provençal, Rhodanien : territoires pertinents pour l'affirmation de liens



CORRIDORS INTERNATIONAUX

- Arc méditerranéen
- Méditerranée / Rhône / Rhin
- Durance / Grenoble / Italie (à structurer)

NOTE : Cette carte illustre schématiquement la volonté du SRADDET de renforcer les coopérations entre les centralités métropolitaines, les grands centres urbains régionaux et leurs bassins de vie, ainsi que les interdépendances entre centralités locales et de proximité. Les flèches ne sont pas proportionnelles et illustrent des intentions de coopérations (largeurs et longueurs sont indicatives).



Source : Insee 2014, BDTopo 2010



© CARTOGRAPHIE AGAM - février 2018

TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

PRÉSERVER LE SOCLE NATUREL ET PAYSAGER RÉGIONAL

Réduire la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers [LD2 – Axe 3 – Obj. 46, 47]

- Réservoirs de biodiversité (Nb : Les corridors écologiques sont intégrés aux liaisons agro-naturelles)
 - Maintenir la biodiversité et la trame écologique du territoire
 - Préserver l'accès aux espaces de nature

- ▨ Liaisons agro-naturelles à affirmer entre espaces métropolisés et espaces d'équilibre régional :
 - Lutter contre l'émergence de continuums urbains le long des axes de déplacement
 - Assurer la préservation d'espaces agricoles à proximité des villes
 - Préserver des rythmes paysagers dans la traversée des territoires

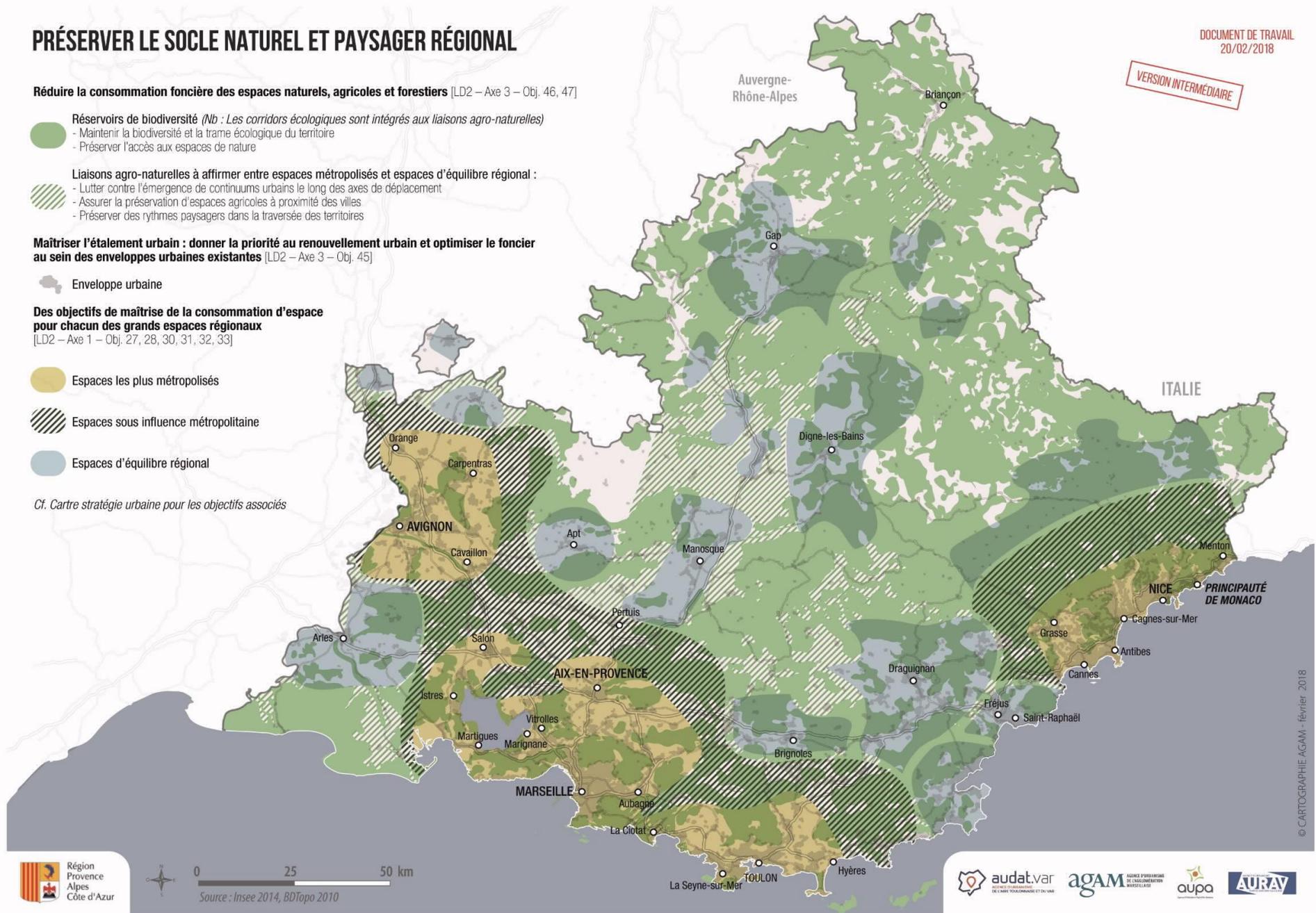
Maîtriser l'étalement urbain : donner la priorité au renouvellement urbain et optimiser le foncier au sein des enveloppes urbaines existantes [LD2 – Axe 3 – Obj. 45]

● Enveloppe urbaine

Des objectifs de maîtrise de la consommation d'espace pour chacun des grands espaces régionaux [LD2 – Axe 1 – Obj. 27, 28, 30, 31, 32, 33]

- Espaces les plus métropolisés
- ▨ Espaces sous influence métropolitaine
- Espaces d'équilibre régional

Cf. Carre stratégie urbaine pour les objectifs associés



DOCUMENT DE TRAVAIL
20/02/2018

VERSION INTERMÉDIAIRE

© CARTOGRAPHIE AGAM - février 2018





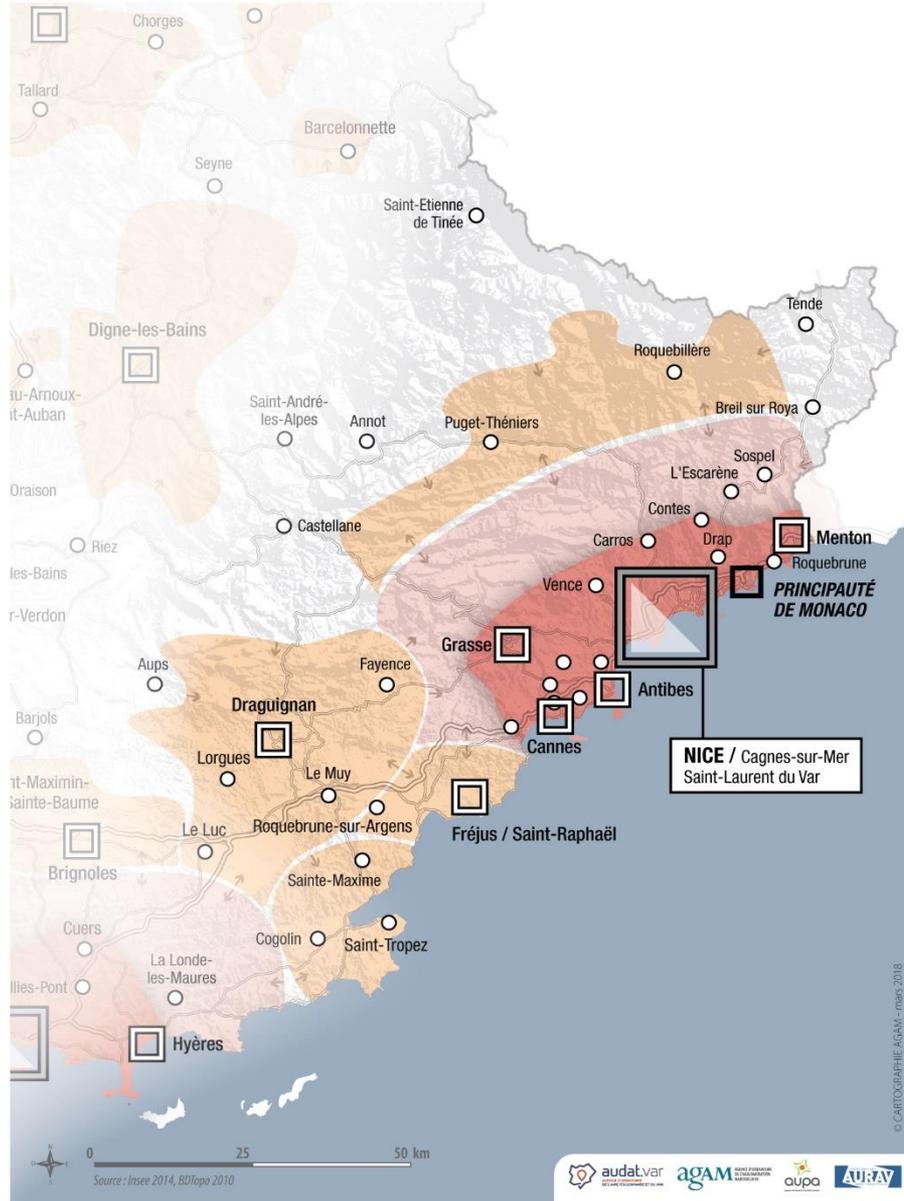
Temps 2 – Contribution de l'espace azuréen au projet régional et prise en compte des enjeux spécifiques

**Laurent PINON, Cécile MEZGER, Sylvie LARTIGUE,
Agences d'urbanisme**

1/ Stratégie urbaine - rôle des polarités dans l'espace azuréen

AFFIRMER LA STRATÉGIE URBAINE RÉGIONALE - PROJET • ESPACE AZURÉEN

DOCUMENT DE TRAVAIL
16/03/2018



1/ Stratégie urbaine - rôle des polarités dans l'espace azuréen

Spécificités espace azuréen

- Une **contribution à restaurer au plan régional, pour l'accueil du développement**
- **Un continuum urbain littoral avec un réseau dense de polarités ,**
- Un espace **d'arrière pays montagnard, villageois et de stations touristiques**

Centralités métropolitaines

Accroître le rôle moteur de la métropole (Nice) dans l'accueil du développement exogène du territoire ?

- Maintien et **attraction des jeunes et des actifs**
- Accueil des **emplois métropolitains supérieurs dans une complémentarité Nice- Sophia**
- Possibilité de **parcours résidentiels complets (diversification de l'offre de logements)**
- Développement de **quartiers d'affaires/de bureaux au sein de la centralité niçoise** notamment autour des grandes gares et des axes de TC urbains

Grands centres urbains régionaux

Un maillage serré de grands centres urbains...

- Appui au développement métropolitain :
 - ✓ **Cannes/ Grasse/Antibes, un triptyque connecté**
 - ✓ **Menton**
- Appui **structuration équilibré régional : Fréjus/Saint Raphaël, Draguignan**

Centres locaux

Haut-pays et montagne

- **Complémentarités** rôle urbain, économique, d'accueil d'équipements et de services
- **Maillage** des équipements et services pour maintenir une qualité de vie à l'année

1/ Stratégie urbaine - espaces sous influence dans l'espace azuréen

Spécificités espace azuréen

- Un **espace métropolisé dense et intégré**
- Des **pressions de développement** qui s'atténuent dans l'aire d'influence métropolitaine (**haut pays**)
- Une **influence toujours marquée de l'espace azuréen sur l'Est Varois**
- Une **dynamique Est Var singulière** entre territoires autonomes et interdépendants

Espaces les
plus
métropolisés

Recentrer le
développement

Dans l'espace azuréen plus qu'ailleurs ?...

- Garantir un **équilibre territorial de l'offre d'équipements et de services de proximité**
- Reconquérir les **centres urbains**
- **Tirer pleinement parti de l'axe** ferroviaire littoral comme axe structurant du développement urbain
- **Organiser des** stratégies d'optimisation du foncier urbain et économique /
Manque de foncier
- Projeter le **devenir des espaces résidentiels monofonctionnels** pour préciser leur rôle dans le recentrage du développement (**Moyen Pays**)

Espaces sous
influence
métropolitaine

Maitriser le
développement

Dans l'espace azuréen plus qu'ailleurs ?...

- Rééquilibrer le **rapport habitat/emplois/services en limitant l'accueil de la croissance démographique**
- Maitriser le **développement résidentiel au sein des enveloppes urbaines constituées**

Espaces
d'équilibre
régional

Organiser un
développement
équilibré

- **Structurer localement des bassins de vie et de travail**
- Renforcer l'**accessibilité**
- Organiser la **complémentarité des développements à l'échelle des territoires de l'Est-Var** (Golfe Saint-Tropez, Dracénie, Fayence, Var Estérel)

1/ Stratégie urbaine : réinvestissement des centres et espaces urbains à fort enjeux de renouvellement

Mettre en œuvre des stratégies intégrées multi-thématiques : habitat, accessibilité, espaces publics, commerces et services...



Espaces à fort enjeu de développement urbain

- Nice Eco-vallée

Réinvestir les centres des villes moyennes les plus fragilisées

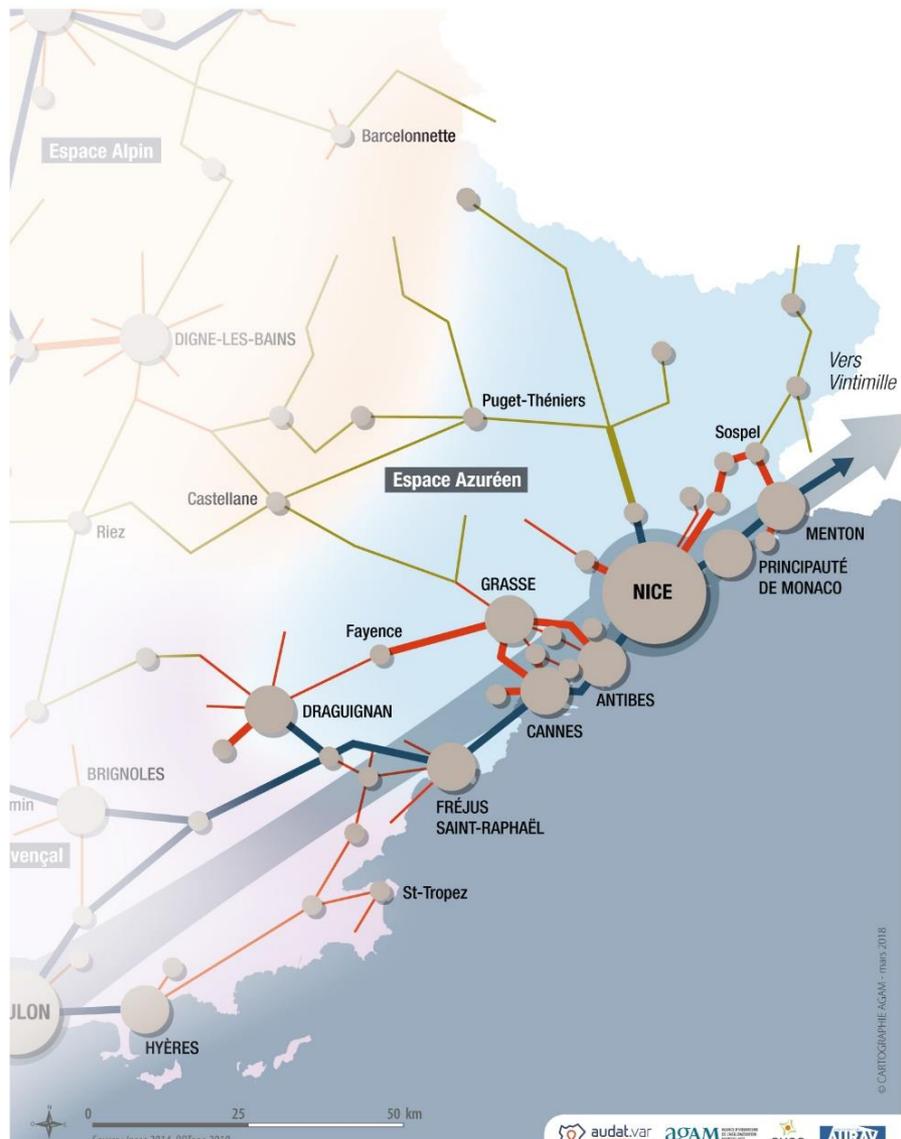
- Grasse
- Draguignan
- Le Muy

2/ Liens et coopérations dans l'espace azuréen

Zoom espace azuréen

METTRE EN RÉSEAU LES CENTRALITÉS • ESPACE AZURÉEN
COOPÉRATIONS ET RÉCIPROCITÉS AU SEIN ET ENTRE ESPACES RÉGIONAUX

DOCUMENT DE TRAVAIL
16/03/2018



2/ Liens et coopérations dans l'espace azuréen

Quels enjeux particuliers?

Espace azuréen = Une place à renforcer sur l'arc méditerranéen à l'articulation avec l'Italie et en interaction avec les autres métropoles et Paris

- Affirmation de l'aéroport comme porte d'entrée internationale : passer de 12 à 16 millions de passagers
- Plaine du Var : Grand projet urbain de dimension internationale
- Relations ferroviaires consolidées sur les grands axes (LN PCA, arc Barcelone-Gênes)
- Renforcement des coopérations économiques, scientifiques et universitaires au sein de l'espace azuréen, entre les espaces et à l'international

Enjeux majeurs de liaisons et de coopérations au sein de l'espace métropolisé

- TER Express Cannes-Mandelieu/ Menton
- Pénétrantes Littoral / Moyen pays ; enjeux SCoT bien mis en avant
- Renforcement du triptyque Grasse Cannes Antibes avec Sophia au centre
- Articulation et gestion de la relation avec l'Est Varois

2/ Liens et coopérations dans l'espace azuréen

Quels enjeux particuliers?

Organiser la réciprocité Montagne - Littoral

Quels objectifs prioritaires à l'échelle de l'espace ?

- Ressource en eau
- Ressources agricoles : circuits courts à l'échelle de l'espace, PAT couvrant l'espace voire à l'échelle de l'espace...
- Ressources forestières : filières courtes pour l'économie forestière (bois-énergie, bois d'œuvre, agro-foresterie...)
- Autonomie et sécurisation énergétique dans un contexte de péninsule électrique / ENR ? Déploiement des smart grids
- Quels enseignements tirer de la solidarité métropolitaine entre montagne et littoral ?

Gestion économe de l'espace : objectifs dans le SRADDET

PRÉSERVER LE SOCLE NATUREL ET PAYSAGER RÉGIONAL

Réduire la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers [LD2 – Axe 3 – Obj. 46, 47]

- Réservoirs de biodiversité** (Nb : Les corridors écologiques sont intégrés aux liaisons agro-naturelles)
 - Maintenir la biodiversité et la trame écologique du territoire
 - Préserver l'accès aux espaces de nature

- Liaisons agro-naturelles à affirmer entre espaces métropolisés et espaces d'équilibre régional** :
 - Lutter contre l'émergence de continus urbains le long des axes de déplacement
 - Assurer la préservation d'espaces agricoles à proximité des villes
 - Préserver des rythmes paysagers dans la traversée des territoires

Maîtriser l'étalement urbain : donner la priorité au renouvellement urbain et optimiser le foncier au sein des enveloppes urbaines existantes [LD2 – Axe 3 – Obj. 45]

- Enveloppe urbaine

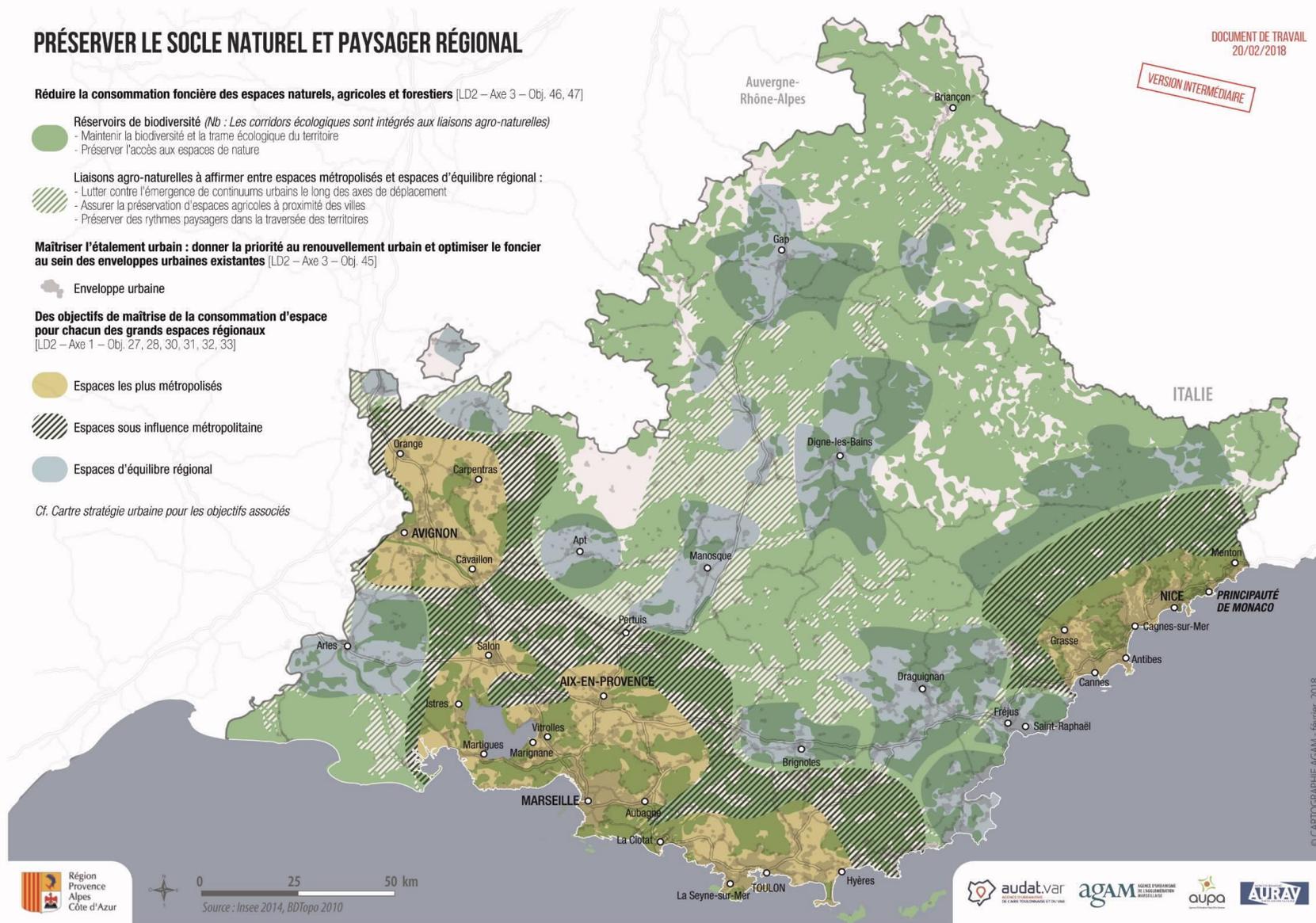
Des objectifs de maîtrise de la consommation d'espace pour chacun des grands espaces régionaux
[LD2 – Axe 1 – Obj. 27, 28, 30, 31, 32, 33]

- Espaces les plus métropolisés
- Espaces sous influence métropolitaine
- Espaces d'équilibre régional

Cf. Carte stratégie urbaine pour les objectifs associés

DOCUMENT DE TRAVAIL
20/02/2018

VERSION INTERMÉDIAIRE



3/ Maîtriser l'étalement urbain

Enjeux dans l'espace azuréen

Repère: Développement des surfaces artificialisées entre 2011 et 2015
+ 980m2 par habitant supplémentaire

Objectif SRADDET : Baisse du rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 50% à horizon 2030

->> soit une consommation moyenne de 375ha/an à horizon 2030.

5 leviers identifiés par le SRADDET pour maîtriser l'étalement urbain

- **Limitation de la consommation foncière** des espaces naturels, agricoles et forestiers
- **Densification et optimisation foncière** au sein de l'enveloppe urbaine
- Définition de **stratégie foncière** dans les territoires de projet
- Un **mode de développement urbain** plus vertueux
- **Connaissance** de l'évolution de la consommation d'espace

Spécificités espace azuréen

- Des contraintes géographiques fortes qui **freinent la dynamique expansive de la tache urbaine**
- **Place des espaces agricoles dans le moyen pays et le littoral** :
 - ✓ quelle stratégie pour une protection renforcée ; vers une sanctuarisation de certains espaces ?
 - ✓ quel mode d'application du principe Eviter-réduire-compenser ?
- **Moyen pays**
 - ✓ quelle **structuration urbaine** : **logique de polarités/ logique d'axes** ?
 - ✓ **intensification de l'urbanisation au sein de l'enveloppe**; quels modes souhaitables ?
- **Littoral**
 - ✓ **identification de grands secteurs à enjeu de renouvellement urbain** ?
- Des secteurs à **enjeu d'extension** : l'Eco-vallée, Sophia-Antipolis, Vallée de la Siagne ?

4/ Accueil du développement économique

Définir et outiller la stratégie de développement territorial économique

Les objectifs du SRADET

- **Priorité à l'optimisation et au renouvellement du foncier économique existant avant l'ouverture de nouvelles zones**
- **Faire monter en gamme les zones d'activités / Diversifier l'offre de foncier éco en faveur de parcours d'entreprises optimisés**
- **Orientations des localisations des opérations tertiaires et commerciales vers les centres-villes et centralités déjà constituées**
- **Soutien à la production ou au renouvellement du parc en immobilier d'entreprises dans les centres desservis en TC**
- **Priorité au foncier périphérique pour les activités productives de type industriel ou logistique**

4/ Accueil du développement économique

Définir et outiller la stratégie de développement territorial économique

Quels enjeux particuliers dans l'espace azuréen ?

Stratégie de spécialisation des éco-systèmes économiques , déploiement des OIR

- ✓ Industrie du futur (Cannes, Sophia...) + Pôle de compétitivité PASS (Arômes, saveurs, senteurs)
- ✓ Santé / Thérapie innovante
- ✓ Environnement
- ✓ Mobilité durable et connectée
- ✓ Tourisme / Culture
- ✓ Technologies et numérique appliqué....

Quelle capacité de développement des grands sites technopolitains et de grands sites économiques:

- ✓ Eco-vallée, Sophia-Antipolis, Cannes-La Bocca, Grasse-sud...

Economie présentielle

- ✓ Réservation foncier économique pour des activités artisanales : accès au foncier (cherté)
- ✓ Enjeux d'accueil et d'organisation de la mixité fonctionnelle dans les centres urbains

Développement zones commerciales

- ✓ Multitude de projets dans l'espace azuréen : complémentarités et niveau d'offre périphérique ?
- ✓ Quelle complémentarité avec les centres villes ?

5/ Mise en tourisme

Stratégie filières et destinations : quels objectifs dans l'espace azuréen

A l'échelle de l'espace

- Comment valoriser la notoriété de l'espace sans renforcer la pression sur les sites ?
- Synergies territoriales entre montagne et mer + Est-Var-Maralpin : à développer?

Tourisme d'affaires et de congrès

- Place de Cannes sur l'arc méditerranéen (concurrence avec Barcelone)
- Quelle complémentarités Cannes-Antibes-Nice (notamment) ?
- Diversification et qualité des équipements : structures d'accueil, hébergements, services ?

Tourisme littoral

- Place de l'espace azuréen dans l'accueil de la croisière au plan régional : Villefranche, Cannes... quelles perspectives de développement ?
- Economie balnéaire face à l'érosion des plages ? Quel devenir ?
- Montée en gamme culturelle (classement mondial UNESCO)

Tourisme de montagne

- Equipement numérique des espaces
- Nouvelles unités touristiques : quel modèle de développement ? Concurrence, viabilité économique, gestion des ressources....
- Devenir des stations de ski / adaptation au changement climatique
- Eco-tourisme et tourisme de nature en lien PNR Pré-Alpes d'Azur et Parc national du Mercantour
- Valorisation Axe Train des Pignes – Train des Merveilles

6/ Habitat, cohésion sociale

Permettre aux ménages d'accéder à un logement adapté à leurs ressources et réaliser un parcours résidentiel conforme à leurs souhaits

Les objectifs du SRADET

- Objectif régional de **production de 30 600 à 36 400 logements/an à horizon 2030**
- Priorité au soutien à **la production de logements abordables à la location et en accession**
- Priorité à la **rénovation de l'habitat dans les centres anciens et à la réhabilitation énergétique** (lien Plan Climat)
- Offre de logements adaptée aux **publics spécifiques** : jeunes, saisonniers, séniors

6/ Habitat et cohésion sociale

Permettre aux ménages d'accéder à un logement adapté à leurs ressources et réaliser un parcours résidentiel conforme à leurs souhaits

Enjeux espace azuréen

- **Logement des actifs et des familles** : soutenir le développement de l'offre indispensable au développement économique du territoire
- **Concurrence RS et RP** dans un contexte foncier tendu sur le **littoral** : quelle maîtrise du marché des RS ? Comment garantir la satisfaction du besoin en RP ?
- Zones de montagne : **rénovation énergétique des grande stations touristiques**
- **Mutations des résidences touristiques en résidences principales dans les zones tendues** : qualité de vie dans ces logements ?
- **Hébergement des saisonniers** : des difficultés plus fortes en zone littorale / montagne ?
- Besoins en **logements des étudiants et des jeunes décohabitants dans l'espace métropolisé** : quelle réponse ?



Temps 3 – Vers une priorisation des objectifs et une déclinaison territoriale des règles du SRADDET

Alix ROCHE,
Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et
Transversalité

TEMPS 4 – VERS UNE PRIORISATION DES OBJECTIFS ET UNE DECLINAISON TERRITORIALE DES REGLES DU SRADDET



Principes pour l'élaboration des règles – d'après le décret du 3 août 2016

1. **Des règles à définir obligatoirement pour toutes les Régions:** décrites dans le décret, ces règles portent sur les schémas et plans intégrés au SRADDET qui peuvent s'adresser aux différents acteurs du territoire et s'imposer pour tout ou partie d'entre elles aux documents d'urbanisme
2. **Des règles générales identifiées par la Région** selon ses priorités qui entrent également dans un rapport de compatibilité avec les documents d'urbanisme territoriaux (SCOT et à défaut les PLU ou cartes communales, PCAET, PDU, Chartes de PNR (article L 4251-3)
L'ensemble des règles doivent donc être élaborées dans le respect des compétences de l'Etat et des collectivités (compétences obligatoires, partagées ou concertées (à chef de filât susceptible de faire l'objet de CTEC))

Ces règles peuvent « varier en fonction des grandes parties du territoire régional »

TEMPS 3 – VERS UNE PRIORISATION DES OBJECTIFS ET UNE DECLINAISON TERRITORIALE DES REGLES DU SRADDET

Priorités proposées pour les règles générales

Il est proposé de concentrer les règles sur les sujets suivants:

LD1 : renforcer et pérenniser l'attractivité du territoire régional

1. modalités de mise en œuvre de la stratégie d'attractivité et d'aménagement économique
2. les modalités de résilience, d'amélioration, de la qualité de vie et de promotion de modes d'aménagement exemplaires économes en ressources

LD2 : maîtriser la consommation d'espace et renforcer les centralités et leur mise en réseau

1. la mise en œuvre de la stratégie urbaine régionale par le renforcement des centralités, leur mise en réseau, la gestion des espaces, la cohérence urbanisme transports
2. la maîtrise de l'étalement urbain et de la gestion du foncier, y compris agricole

LD3 : Conjuguer égalité et diversité des territoires, pour des territoires solidaires et accueillants

1. l'adaptation du territoire aux enjeux démographiques, du logement et de la cohésion

TEMPS 3 – VERS UNE PRIORISATION DES OBJECTIFS ET UNE DECLINAISON TERRITORIALE DES REGLES DU SRADDET



Règles susceptibles d'être modulées selon les territoires

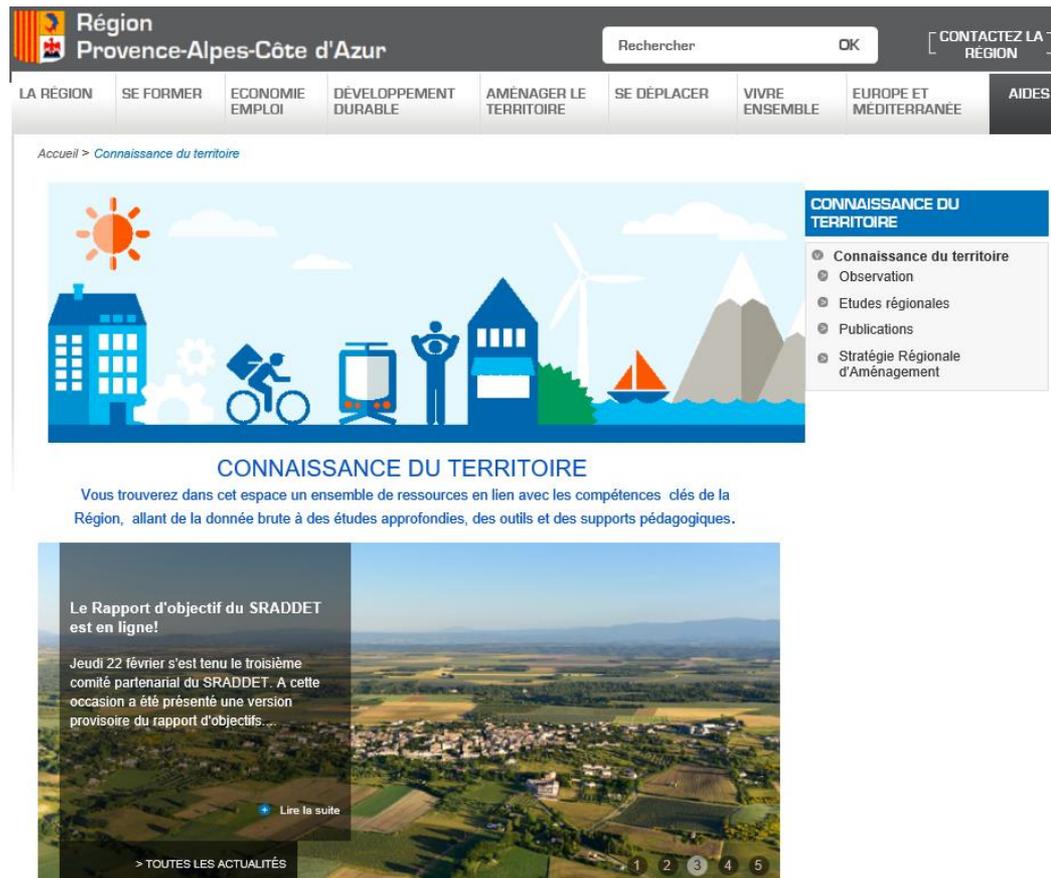
1. la mise en œuvre de la stratégie urbaine régionale par le renforcement des centralités, leur mise en réseau, la gestion des espaces, la cohérence urbanisme transports
2. la maîtrise de l'étalement urbain et de la gestion du foncier, y compris agricole
3. l'adaptation du territoire aux enjeux démographiques, du logement et de la cohésion

Pour consulter la Version 3 du rapport d'objectifs :

http://www.regionpaca.fr/fileadmin/documents/En_savoir_plus/Guide_aides/Rapport_Objectifs_SRADDET_V3.pdf

Et l'actualité du SRADDET, sur le site de la Région, Connaissance du territoire

<http://www.regionpaca.fr/connaissance-du-territoire.html>



Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rechercher OK [CONTACTEZ LA RÉGION]

LA REGION | SE FORMER | ECONOMIE EMPLOI | DÉVELOPPEMENT DURABLE | AMENAGER LE TERRITOIRE | SE DÉPLACER | VIVRE ENSEMBLE | EUROPE ET MEDITERRANÉE | **AIDES**

Accueil > Connaissance du territoire

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

- Connaissance du territoire
- Observation
- Etudes régionales
- Publications
- Stratégie Régionale d'Aménagement

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Vous trouverez dans cet espace un ensemble de ressources en lien avec les compétences clés de la Région, allant de la donnée brute à des études approfondies, des outils et des supports pédagogiques.

Le Rapport d'objectif du SRADDET est en ligne!

Jeudi 22 février s'est tenu le troisième comité partenarial du SRADDET. A cette occasion a été présenté une version provisoire du rapport d'objectifs...

[Lire la suite](#)

> TOUTES LES ACTUALITÉS



Merci pour votre attention

aroche@regionpaca.fr

sraddet@regionpaca.fr